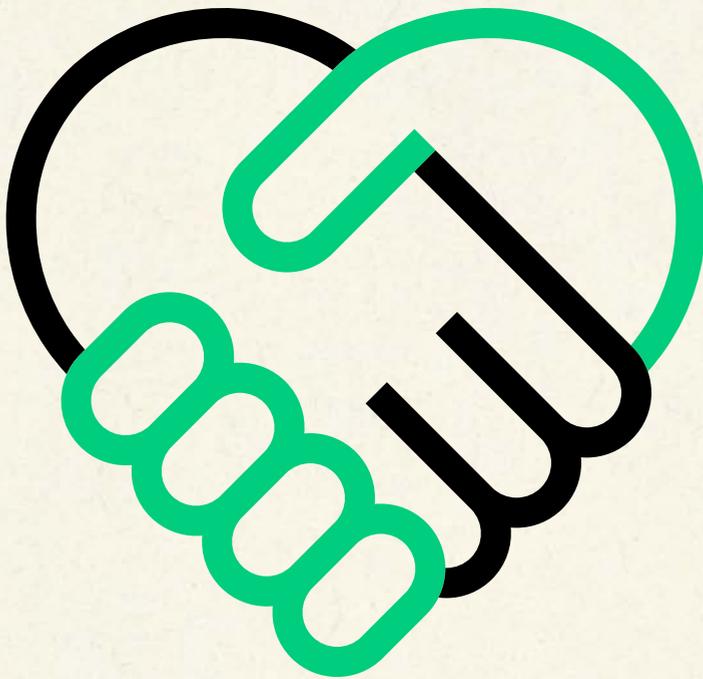


Rapport RSE

ÉDITION 2019 - 2020



LPA-CGR avocats

Édito

Notre cabinet a été l'un des premiers cabinets d'avocats en 2014 à publier un rapport RSE. Cet engagement nous tient à cœur et nous sommes heureux de vous faire part, cette année encore, des actions qui rythment la vie du cabinet, au-delà des services juridiques que nous rendons chaque jour à nos clients.

En 2019, nous nous sommes dotés d'une mission « Ecouter, partager, s'engager pour bâtir ensemble de nouveaux équilibres ».

La recherche d'équilibres permet de dégager des solutions durables, satisfaisantes pour tous et respectueuses de chacun. C'est cette recherche qui guide notre politique RSE.

A travers notre système de gouvernance, notre politique de compliance, notre transformation digitale, nos implantations à l'international, nos engagements en tant qu'employeur responsable et acteur impliqué dans la société ou encore, notre respect de l'environnement, notre ambition est de construire des solutions et des relations équilibrées que ce soit au sein de notre société, avec nos clients et partenaires, comme au sein des secteurs économiques dans lesquels nous intervenons.

Par notre ouverture d'esprit et notre qualité d'écoute, nous recherchons une meilleure compréhension des objectifs et des besoins de nos clients ainsi que des femmes et des hommes qui constituent notre entreprise. Impliqués et convaincus, nous nous investissons pleinement dans nos missions quotidiennes afin d'apporter des solutions équilibrées à nos clients et partenaires.

Nous avons souhaité que nos valeurs, Engagement, Ouverture et Collectif, constituent le fil rouge de ce rapport et illustrent ce que sont profondément les femmes et les hommes du cabinet.

Bonne lecture !

Sidonie Fraïche-Dupeyrat,

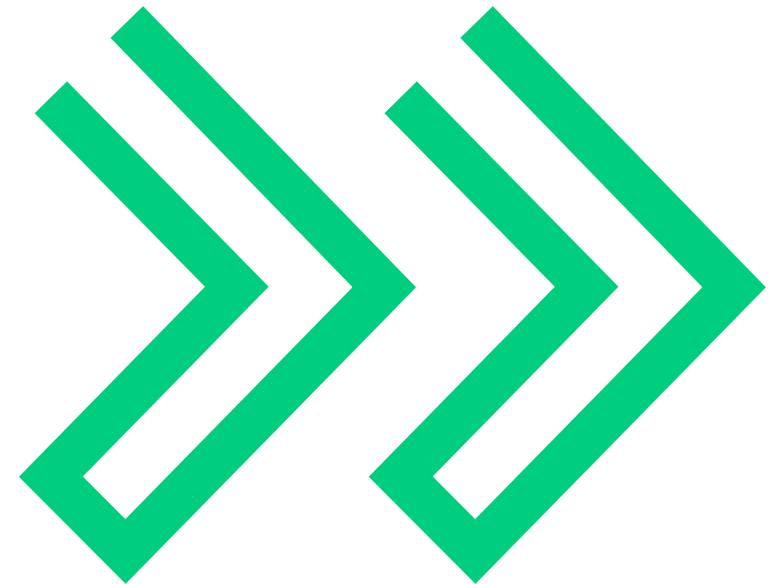
Avocate associée et

Présidente du cabinet



Sommaire

1. **Gouvernance** _____ p 4
2. **Compliance** _____ p 6
3. **International** _____ p 7
4. **Innovation** _____ p 8
5. **Engagements** _____ p 10
6. **Paroles à** _____ p 12
7. **Employeur responsable** _____ p 14
8. **Green** _____ p 16



1. Gouvernance

13 bureaux

répartis en Europe,
Afrique, Asie et
Moyen-Orient

230 avocats et professionnels
du droit dans le monde

140 à Paris

40 associés

Notre baseline

Smart Law,
Bâtissons ensemble
le droit de demain

Notre service

Collaboratif
Visionnaire
Agile



2006

1ère certification
Qualité ISO 9001
renouvelée annuellement par BVC
(Bureau Veritas Certification)



**50% de femmes
associées ainsi qu'au
sein des organes de
gouvernance**

1. Une organisation optimisée

Notre cabinet a instauré une organisation basée sur la prise de décision collective, avec : une Assemblée des Associés, un Directoire et un COMEX.

Cette organisation traduit la répartition statutaire des pouvoirs et attributions entre les différents organes de gouvernance. Elle permet une transparence de l'information entre les différents organes et une validation collective des décisions prises par la direction.

Les services support, représentant une trentaine de personnes, bénéficient d'une organisation horizontale et rendent compte au Directoire. Ils participent quotidiennement à la mise en œuvre de la stratégie du cabinet.

« Notre ambition est
de créer une véritable
entreprise du droit »



2. Une organisation intégrée

Afin d'intégrer l'ensemble des avocats et salariés au fonctionnement du cabinet, nous avons mis en place différents comités permettant une maîtrise accrue des sujets et une information régulière des associés, collaborateurs, salariés. Ainsi, un Comité de Direction (réunissant l'ensemble des responsables support Digital, Financier, Informatique, Marketing, Ressources Humaines et Services Généraux et le Directoire), et une Commission Collaborateurs ont été mis en place. Depuis plusieurs années, existe le CSE qui représente les salariés du cabinet.

3. Une organisation paritaire

Nous avons atteint la parité avec 50% de femmes associées, plus de 50% de femmes responsables de départements, et au Comex, une Présidente, 50% de femmes responsables de fonctions support. Cette situation traduit une vigilance collective permanente pour mettre en place une véritable parité. Ce pari gagné s'explique sans doute par le fait que le cabinet, fondé à l'initiative de deux hommes, a dès le départ compté trois femmes associées qui ont ouvert la voie il y a plus de 35 ans. Elles ont eu à cœur de porter et transmettre cette diversité.

« Notre volonté est de
préserver cet ADN afin
que les femmes et les
hommes du cabinet
puissent révéler leurs
talents ».

2. Compliance



1. Un Comité de gestion des risques renforcé

Le Comité de gestion des risques, composé de 4 associés, a été créé en 2018 avec pour objectif de répondre à plusieurs enjeux fondamentaux du cabinet, notamment le respect de la déontologie et des bonnes pratiques de la profession d'Avocat. Au cœur de la gestion de la relation client, nous accordons une importance particulière aux conflits d'intérêts. Qu'il s'agisse de nouveaux clients ou de clients actifs, une procédure rigoureuse et systématique est mise en place depuis plusieurs années afin de prévenir tout conflit déontologique ou commercial.

La fonction de DPO a volontairement, sans obligation légale, été créée au sein du cabinet en 2018 afin de garantir la protection des données personnelles en notre possession.

« Notre objectif est d'assurer une information transparente sur le sujet »

Pascaline Déchelette-Tolot, Avocate associée et responsable de la Qualité



2. Une protection des données personnelles garantie

Conformément à la réglementation européenne en vigueur (RGPD), le cabinet s'est intéressé très tôt au respect des données personnelles. Grâce à la mise en place de process internes et l'implication de notre équipe en droit des nouvelles technologies et protection des données, le cabinet veille à être en conformité avec la réglementation.

3. Une lutte permanente contre le blanchiment

Tenus par leur obligation de prudence et à une obligation particulière de vigilance dans le cadre de la lutte contre le blanchiment, nos avocats sont formés en interne sur ce sujet sensible par notre équipe spécialisée en droit pénal.

3. International

Notre présence à l'international

Depuis plus de 20 ans, nous conseillons en France une clientèle étrangère et accompagnons nos clients français dans leurs projets à l'international.

Le cabinet a choisi de s'inscrire dans une démarche internationale forte qui s'articule autour :

- Des équipes implantées à l'étranger
- Des desks internationaux basés à Paris (China, German, Japan et Middle-East Desks)
- Des relations privilégiées avec des cabinets d'avocats « Best Friends » dans les pays dans lesquels nous n'avons pas de bureaux

« Cette dimension internationale fait partie de l'ADN du cabinet et reflète nos valeurs que sont l'ouverture et le collectif »

Bertrand Galvez, Avocat associé et membre du Directoire



4. Innovation



La stratégie digitale au coeur du droit de demain

«Créer une direction du digital a été une décision stratégique. Le cabinet avait compris l'ampleur de la transformation du métier d'avocat et l'importance des efforts d'adaptation nécessaires pour y répondre. La transformation doit répondre aux nouveaux besoins de nos clients à travers des solutions souples, mobiles, accessibles et adaptées au contexte personnel et professionnel des clients.»

Joanna Pomian, Directrice du Digital

1. Une modernisation interne

L'évolution digitale, en mettant le client au centre de la relation, conduit à faire évoluer la culture des organisations. Pour diffuser cette dernière, le cabinet a modernisé en un an tous les outils informatiques de travail permettant une totale mobilité. C'est ainsi que les activités internes du cabinet sont en voie de complète dématérialisation via notre intranet « Inside », avec pour corollaire une diminution des impressions à terme ainsi qu'une baisse du nombre des pièces jointes en circulation au sein du cabinet. Par ailleurs, nous travaillons avec la start up française SMASH qui a développé un outil de transfert de documents volumineux apportant une meilleure sécurité et une grande durée de disponibilité.



2. Une modernisation externe

Afin d'offrir à nos clients la possibilité d'échanger et de signer des documents en ligne, nous avons établi un partenariat avec la start up française CLOSD qui propose une plateforme de gestion des projets et des opérations juridiques. La dématérialisation des opérations complexes qui impliquent la manipulation d'énormes volumes documentaires contribue à fluidifier la relation avec les clients et leur permet d'accéder aux pièces, même en situation de mobilité.



4. Nos engagements

A titre individuel ou collectif, le cabinet s'implique dans des actions en faveur de l'intérêt général. Il s'agit à la fois de mettre nos compétences et notre temps au service de certaines causes, et d'accorder un soutien financier à des initiatives choisies, pour agir concrètement aux côtés d'associations.

Nous avons récemment défini les valeurs internes de notre cabinet que sont l'ouverture, l'engagement et le collectif. Ces dernières se traduisent notamment par notre implication auprès d'associations ou d'organisations professionnelles en participant à certaines activités, auprès d'organismes externes afin de mettre à leur disposition des formations dans nos différents domaines d'expertise.

Martine Blanck Dap,
Avocate associée et membre du
Directoire



Activités associatives

Le cabinet s'est engagé auprès d'associations offrant ainsi la possibilité aux avocats et salariés de participer à des actions sociétales tout en améliorant l'engagement collaboratif du cabinet.

A titre d'exemples :

- Partenaire de la Fondation des Femmes (Nuit des Relais) en 2018 et 2019
- Participation à la course des Héros en 2018
- Soutien de l'association « Tout le monde contre le cancer » en 2017
- Participation à la JurisRun en 2017 et 2018
- Travail en collaboration avec des associations et entreprises qui soutiennent une cause ou dont une partie du chiffre d'affaires est reversée à une association



Activités de formation

Nombre d'avocats au sein de notre cabinet dispense des cours dans des écoles supérieures et universités, souhaitant participer activement à la formation des talents de demain. Nous participons ainsi à la promotion de la profession. Le cabinet est un organisme certifié de formations et délivre à ce titre des formations à ses clients.

A titre d'exemples :

- Accueil Master 2 Droit immobilier et de la Construction - Paris II Panthéon-Assas
- Accueil de la Chaire Immobilier et Développement Durable de l'ESSEC Business School
- Intervention au Forum des carrières juridiques
- Cours et formations auprès de nombreuses écoles et universités (Sciences-Po, Paris I, Paris X, Paris Est-Créteil, Faculté Savoie-Mont-Blanc, CNAM...)



Activités au sein d'organisations professionnelles

Désireux de s'engager davantage dans la sphère publique et le rayonnement des métiers du droit, le cabinet est présent au sein d'organisations professionnelles, nationales et internationales, participant ainsi au développement du droit et à l'avenir de la profession juridique à travers le monde.

A titre d'exemples :

- International Bar Association (IBA)
- Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS)
- Syndicats des Energies Renouvelables (SER)
- France Energie Eolienne (FEE)
- Institut de l'épargne immobilière et foncière (IEIF)

5. Paroles à

Dans une entreprise de services, le capital humain est essentiel. Les femmes et les hommes du cabinet, qu'ils soient avocats ou salariés, garantissent la qualité de notre service clients et œuvrent au quotidien pour appliquer et faire évoluer notre politique RSE.

Le cabinet a développé une véritable approche sociétale en favorisant les échanges entre les collaborateurs et les associés pour optimiser la fluidité et le travail en équipe. Pour ce faire, une Commission Collaborateurs a notamment été mise en place et se réunit régulièrement pour travailler, entre autres, à une meilleure intégration de chaque collaborateur dans la vie du cabinet.

François Metz, Avocat conseil et membre de la Commission Collaborateurs



LPA-CGR avocats a cette volonté de regarder vers le futur afin de se développer et de s'adapter à l'évolution de la société grâce aux nouvelles technologies. La digitalisation en est le reflet, rend le travail plus fluide et ouvre l'horizon vers une autre vision du travail et du marché.

Erika Dewald, Juriste



A travers sa démarche RSE, le cabinet a développé des pratiques éco-responsables concrètes. Nous mettons en place différents systèmes afin de réduire au mieux nos consommations énergétiques (papiers, plastiques, ampoules).

Adapter notre comportement à ces nouvelles actions nous permet d'être, nous-mêmes, éco-responsables et renforce la volonté du cabinet d'avancer dans ce sens.

Wilfried Ahehinnou, Services généraux

Notre cabinet a développé différentes pratiques afin d'atteindre dans les années à venir l'objectif « *Zéro papier* ». En effet, la mise en place d'une formule d'archivage nous permet de réduire considérablement les impressions et le stockage de dossiers.

Notre deuxième axe de progrès est le Pro-Bono. Nous souhaitons mettre plus largement nos compétences à disposition d'initiatives d'intérêt général, et réfléchissons à des actions en ce sens.

Karine Bézille, Avocate associée



Des solutions sont mises en place pour le développement tant personnel que professionnel au sein du cabinet. Des formations sont notamment proposées en fonction du métier et des besoins de chacun. C'est un outil important pour nous permettre d'évoluer dans nos missions et nous adapter aux nouvelles technologies avec notamment la volonté de digitalisation du cabinet.

Erika Bocquel, Assistante juridique



6. Employeur responsable

En 2019,

91 collaborateurs

dont 62 femmes et 29 hommes

67 salariés

dont 53 femmes et 14 hommes



2,8% des salariés sont en situation de handicap

6% Taux d'absentéisme des salariés

33%

des collaborateurs débutants intégrés en 2019 étaient auparavant stagiaires



Notre mission

Écouter, partager, s'engager pour bâtir ensemble de nouveaux équilibres

Nos valeurs

Engagement, Ouverture, Collectif

Le cabinet LPA-CGR avocats s'implique auprès de ses équipes désireux d'être socialement responsable et engagé, en favorisant le développement des compétences, en améliorant le bien-être au travail et en encourageant la parité entre les femmes et les hommes.

1. L'intégration

Un parcours d'intégration personnalisé a été mis en place pour tous les nouveaux arrivants : stagiaires, collaborateurs et salariés. Chaque nouvel arrivant est d'abord accueilli par un membre des ressources humaines avant d'être accompagné auprès de son équipe. Les jours suivants, des formations sont organisées afin de faciliter la prise en main des outils informatiques et documentaires (GED, LOP2...). Des journées d'intégration sont également organisées deux fois par an incluant la présentation du cabinet et des départements.



2. Formation

2 142 heures de formation

577 heures de formation ont été suivies par les salariés et 1565 par les collaborateurs en 2019. Des formations sur différents domaines d'expertises ont été réalisées, entre autres en langues étrangères, en bureautique, sur le fonctionnement du RPVA, sur l'outil SAGE, en baux commerciaux, en mobilité des personnes ainsi qu'en marché public et privé.

3. Santé et sécurité

Le cabinet a renouvelé 50 postes de travail (chaises, bureaux, caissons...) et a mis en place des installations répondant aux normes d'ergonomie. Les espaces de restauration ont également été rénovés, une salle de convivialité pour les collaborateurs a été créée. Le cabinet a réalisé une extension de ses locaux, permettant ainsi l'ajout de 20 postes supplémentaires.



7. Green

Notre cabinet contribue à la réduction des impacts environnementaux, axe essentiel du développement durable. Bien que l'activité de conseil juridique soit peu créatrice de risques environnementaux, de pollution spécifique et de nuisances sonores, nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux en matière de performance énergétique et environnementale.

5580 kgs
de déchets récoltés
et recyclés



Respect de l'environnement

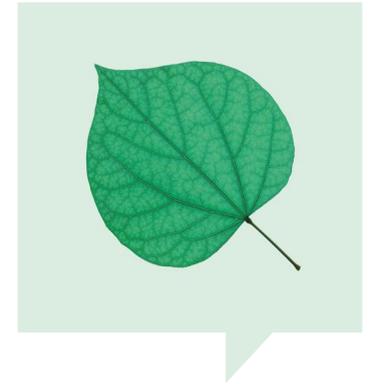
Nous nous efforçons de contribuer à l'amélioration par l'éducation au respect de l'environnement et au développement durable auprès de chacun des membres du cabinet.



LED
90 % des parties
communes
sont équipées
d'ampoules LED

1. Économies de papier

100 % des imprimantes ont été dotées d'un système d'impression sécurisée afin de limiter les impressions « oubliées ». La politique de réduction des impressions a fait l'objet d'une communication interne et sera évaluée afin d'assurer l'atteinte des objectifs fixés.



« C'est quand le puit est sec que l'eau devient richesse. »

Proverbe français

2. Eau

Jusqu'au milieu de l'année 2019, le cabinet mettait à disposition des bouteilles d'eau en plastique aux membres du cabinet. Depuis juillet 2019, des fontaines à eau ont été installées dans les parties communes et des bouteilles en plastique sans bpa réutilisables 60 cl ont été distribuées.

3. Gestion des déchets

Afin de réduire le volume des déchets produits, nous avons introduit des mesures de recyclage :

- Collaboration avec la société Cèdre, pour trier et recycler les matières plastiques, le verre et le papier.
- Collaboration avec la société Comundi pour le recyclage des cartouches d'encre.



